



Parcs Nationaux de France

APPLICATION DU CONCEPT DE SOLIDARITE ECOLOGIQUE DANS LES PARCS NATIONAUX

Pourquoi une telle étude ?

Gilles LANDRIEU, Parcs Nationaux de France, 23 octobre 2009

DE NOUVEAUX TERMES DANS LA « LOI PARCS »

La réforme des parcs nationaux du 14 avril 2006 modifie en profondeur les textes fondateurs issus de la loi de 1960:

- « Article L331-1 (code de l'environnement) : (...) Un parc national (...) est composé d'un ou plusieurs coeurs, (...), ainsi que d'une aire d'adhésion, définie comme tout ou partie du territoire des communes qui, ayant vocation à faire partie du parc national en raison notamment de leur continuité géographique ou de leur solidarité écologique avec le coeur, ont décidé d'adhérer à la charte du parc national et de concourir volontairement à cette protection. »

- « Article L.331-3 : La charte du parc national définit un projet de territoire traduisant la solidarité écologique entre le coeur du parc et ses espaces environnants. »

ENJEU POUR LES PARCS

Concept juridique nouveau dans le code de l'environnement sans équivalent formel

Pour les établissements publics en charge des parcs nationaux, nécessité impérative de bien comprendre ce concept pour:

- déterminer « objectivement » le contour souhaitable pour l'aire optimale d'adhésion du parc
- sous-tendre la charte, projet de territoire

Quelques pistes dans l'arrêté du 27/02/07 « principes fondamentaux applicables à l'ensemble des parcs nationaux » et sa version littéraire: *cohérence, unité géographique et écologique, grands ensembles écologiques fonctionnels, solidarité écologique au profit mutuel des deux zones, prévenir les impact négatifs sur le coeur...*

LA COMMANDE DE PNF AU BUREAU D'ETUDES

- Origine du concept dans l'histoire des idées
- Analyse juridique: concepts proches dans le droit international et dans le droit interne
- Soubassements scientifiques mobilisables pour identifier les solidarités écologiques
- Solidarités d'impact et de gestion, solidarités sociales, valorisation économique
- Limites raisonnables au concept et application sur 7 parcs

LE SEMINAIRE DE RESTITUTION DU 23/10/09

- Accueil : Daniel Van EEUWEN, Caroline GIRAN-SAMAT

Introduction: Jean-Pierre GIRAN, Raphaël LIOGIER

- Restitution de l'étude: Olivia DELANOE, Raphaël MATHEVET, Chantal GIL, Marie BONNIN, John THOMPSON, Marc CHEYLAN

- Articulation avec la Trame Verte et Bleue: Michel DESHAYES

- Table ronde : comment l'étude est reçue le Ministère de tutelle (Eva ALIACAR), un membre de l'UICN (Grazia BORRINI FEYERABEND), un Directeur de parc (Jacques MERLIN) et le responsable du groupe Charte des parcs (Bernard PATIN) reçoivent cette étude.

- Animation : Caroline GIRAN-SAMAT, Jean-Marie PETIT, Gilles LANDRIEU

MERCI DE
VOTRE
ATTENTION